

## **Intervention de M. Christian MASSET, Directeur général de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats au MAEE - 29 septembre 2011**

M. Christian MASSET, Directeur général de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats au MAEE s'est adressé le 29 septembre 2011 à l'Assemblée.



Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs les représentants des Français de l'étranger, et tous ces amis de cette présence française à l'étranger, si essentielle pour notre pays et pour nos concitoyens qui sont toujours dans la métropole.

J'ai pas mal d'amis dans la salle et j'ai été ravi notamment, de revoir Monsieur PETRI-GUASCO que j'ai eu la chance de côtoyer quelques années à Rome, comme d'autres acteurs éminents de l'action de la France à l'étranger, qui sont dans notre Assemblée et dont je parlerai. Je suis désolé, je voulais assister à la restitution des travaux de la commission à 14 heures, mais nous sommes actuellement très pris, mon équipe et moi-même, par la préparation du Sommet du G20 de Cannes, qui va être un moment très important, compte tenu de la conjoncture économique. Cela va être un moment particulièrement fort où nous attendons des uns et des autres, des engagements qui permettent de restaurer la confiance. Nous sommes engagés et nous avons la dernière réunion des sherpas du G20, présidée par Xavier MUSCA, qui commence ce soir, qui continuera demain. Nous sommes actuellement dans les bilatérales avec les différentes délégations et j'étais donc moi-même à une bilatérale juste à l'instant.

Si je signale le G20, c'est parce que c'est une enceinte où l'on voit le mouvement des lignes. Il a été créé pour représenter ce nouveau monde du XXIème siècle, où il n'y a pas que les pays développés qui comptent, mais aussi de grands pays émergents et donc une nouvelle donne dans le monde. Également pour traiter les nouveaux sujets nés d'une interdépendance jamais atteinte à ce jour et qui fait que l'incertitude est plus grande et que si l'on veut la réduire, il faut un surcroît d'action collective. C'est ce qui a été fait depuis Washington et ce que nous allons essayer de faire à Cannes.

Une autre chose m'a frappé, puisque j'ai eu la chance de participer à la genèse du G20 et à tous les sommets successifs depuis celui de Washington en novembre 2008, c'est que dans ce monde qui bouge plus vite qu'avant, dans ce monde en fusion, chaque pays et notamment les nouveaux, essaient de marquer son empreinte. Et lorsque l'on parle du rayonnement et de l'influence, c'est bien de l'empreinte qu'il s'agit : quelle empreinte aura la France dans ce monde du XXIème siècle, qui évolue très vite et beaucoup plus vite qu'avant, parce qu'il y a cette indépendance, jamais égalée. Dans cette empreinte, naturellement, l'aspect culturel, l'affirmation de valeur, d'identité et derrière, naturellement, l'intérêt, c'est absolument fondamental. C'est pour cela que ce sujet sur la politique culturelle, l'enseignement supérieur du français à l'étranger va au-delà de la sphère culturelle proprement dite. C'est beaucoup plus important. C'est véritablement l'empreinte de la France, avec des retombées pour le niveau de vie de nos concitoyens en métropole également. Et je sais que vous en êtes parfaitement conscients, parce que c'est votre action de tous les jours, là où vous êtes, à l'étranger.

Mais, plus que jamais, les Français devraient se rendre compte, ceux qui se trouvent dans l'hexagone et les DOM, mais les Français qui ne sont pas à l'étranger devraient bien mesurer combien leur niveau de vie, leur style de vie dépend de ce que vous faites vous-mêmes à l'étranger. C'est en cela que ce que vous faites ici durant vos travaux et ce que l'on peut faire au G20 se combine et se rejoint totalement. Or, par rapport à tout cela, cette situation, il y a eu un moment important, qui a été le Livre blanc, présidé par les présidents SCHWEIZTER et JUPPÉ, pour voir quelle était la politique en matière d'action extérieure de la France d'ici 2020. Sur la base de ce Livre blanc, nous avons élaboré une véritable réforme qui comporte à la fois la définition de politique, de stratégie, d'orientation, pour l'action extérieure de la France, des nouveaux instruments – en particulier des nouveaux opérateurs – des moyens – question du budget – et l'avenir du réseau. C'est de cette réforme que je voudrais vous parler, pour vous dire où nous en sommes, trois ans après le Livre blanc. Dans tous les domaines de la politique culturelle d'enseignement supérieur, scientifique, français de la France, nous avons élaboré des orientations et une stratégie dans ces trois dernières années. Vous en trouvez le résumé dans ces brochures qu'a édité la Direction générale de la mondialisation. On en a sur d'autres sujets, sur le climat, le développement, etc. mais là, pour ce qui nous concerne, vous avez toute une série de brochures que nous allons faire parvenir à chacun et chacune d'entre vous, qui résument ces stratégies et montrent ce que nous faisons et selon quels principes nous menons nos actions.

Je vais décrire ces orientations et les enjeux, qui ont changé et qui sont beaucoup plus forts, je pense, encore maintenant, qu'ils ne l'étaient il y a dix, vingt ans ou plus longtemps. Je vais donc décliner culture, enseignement français, enseignement supérieur, enseignement français à l'étranger et je dirai un mot de l'expertise, avant d'aborder instruments, budgets et réseaux.

Tout d'abord, sur la culture, nous sommes vraiment dans un nouveau contexte, qui est celui de l'émergence d'une culture monde. Non pas d'une culture mondiale, cela ne voudrait rien dire, mais tout simplement que chacun, grâce au numérique, a accès à tout ce qui se fait sur la planète. C'est quelque chose que vous vivez vous-même ou que vivent vos enfants et que donc, vous vivez à la maison tous les soirs, cet accès à une culture monde. Il peut être un facteur d'uniformisation, donc avec un danger, mais pas seulement, parce qu'il y a également, à travers ce mouvement mondial, l'affirmation de l'identité. Et la question, pour nous, est de savoir comment nous nous inscrivons là-dedans et comment notre culture peut aider l'affirmation des identités, parce que nous sommes très attachés à la diversité culturelle et aussi dans ces références mondiales, de placer la France au premier chef. C'est donc à la fois

une rivalité et une nécessité pour nous d'entretenir la diversité culturelle. Parce que lorsqu'on parle de diversité culturelle, la diversité, cela commence à deux. Il faut qu'il y ait plus, encore, pour avoir une vraie diversité, mais il faut au moins une autre culture à côté d'une culture dite « dominante », la culture anglo, américano, etc. Le français apporte cette réponse. C'est ce que nous devons voir. Ce qui signifie que nous devons intensifier nos efforts pour promouvoir nos contenus, nos idées, notre langue et notre culture ; aider les pays encore exclus – notamment sur le continent africain – à faire entendre leur voix, entretenir et encourager le dialogue entre les cultures.

Quelles sont les orientations que nous prenons actuellement, qui ont été notamment rappelées par le Ministre d'État, lors de la première réunion du Comité d'orientation stratégique de l'Institut français établie hier ? C'est tout d'abord de prendre le tournant de la révolution numérique et de la dématérialisation de la culture. C'est un élément absolument essentiel. Ce bouleversement numérique, nous devons absolument en prendre la mesure et dans les dix dernières années, nos partenaires l'ont pris davantage que nous et donc, depuis trois ans, nous nous attachons précisément à investir dans ce domaine.

D'autre part, c'est intensifier les coproductions culturelles et artistiques, concentrer notre action en termes de public, c'est-à-dire qu'il faut toucher les nouvelles générations. Parce que ce qui est très important, c'est que tout le monde reconnaît l'éminence, le caractère exceptionnel de notre culture classique – les grands peintres, les grands auteurs, les grands penseurs – le problème est la culture contemporaine et le vrai problème – et c'est une vraie question – c'est que la France soit perçue comme une porte de la modernité. C'est cela, la vraie question. Au XIX<sup>ème</sup> siècle notamment, tout le monde venait à Paris parce que l'on découvrait la modernité. Cela a été le cas aussi dans les années 50, avec les nouvelles idées qui s'épanouissaient, notamment du côté du boulevard Saint-Germain, qui apparaissait comme une porte de modernité intellectuelle. Maintenant, la question se pose par rapport aux nouvelles générations : comment attirer cette nouvelle génération sur nos idées, sur la création contemporaine française et sur le fait que le français n'est pas simplement une langue de la culture, mais aussi une langue de la modernité, qui vous permet d'entrer de plain-pied dans la modernité. C'est ce que nous devons réussir. Naturellement, c'est aussi le développement des partenariats.

Par rapport à cela, nous avons décliné quelques points particuliers. Premièrement, à côté de la culture, c'est le débat d'idée et la culture scientifique. C'est une nouvelle tâche pour l'Institut français et, dans un monde en changement, où l'on se pose la question de quel sens aura ce monde, quel type de gouvernance, sur quel sujet investir, la question du débat d'idée est absolument essentielle, parce que c'est un monde à la recherche de lui-même et nous avons des réponses à apporter.

Deuxièmement, par rapport à tout cela, la diffusion du français est naturellement essentielle. Je voudrais simplement signaler qu'il y aura, les 19 et 20 octobre, des états généraux du français, qui précisément, visent à montrer que le français est la langue de la modernité et que parler français – qui est la deuxième langue parlée dans l'ensemble du monde – dans un monde globalisé est un atout. Tout ceci s'accompagne d'actions. Ce sont les classes bilingues : nous avons désormais 1,7 million d'élèves en classes bilingues, 800 000 élèves dans nos instituts et alliances françaises, également 330 000 certifications par an. Tout cela est en augmentation. Il faut pousser cette vague qui, à mon avis, sera de plus en plus forte, parce que l'Afrique, qui va passer de 1 à 2 milliards d'habitants, avec des pays qui vont compter lourds parmi les nouveaux pays émergents, cette vague va s'amplifier. C'est maintenant que

nous devons préparer tout cela, parce que nous sommes au début d'un mouvement très fort. Je ne vais pas revenir sur les différentes priorités géographiques, mais il y a un élément dans la culture que nous devons voir tout particulièrement, qui sont les pays prescripteurs. C'est-à-dire qu'il y a un certain nombre de pays ou de métropoles où vous devez être, parce que ce sont les vitrines du monde, les endroits où si cela se passe dans ce pays, cela va se répercuter sur les autres ; si cela prend dans ce pays, cela va diffuser sur les autres. Alors, notamment, il y a de grands pays développés comme les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, mais maintenant, il y a très clairement le Brésil, la Chine, l'Inde et des métropoles, qui sont des vitrines de la mondialisation, comme au-delà de New-York, Londres, des villes comme Saô Paulo, Shanghai, Pékin, mais aussi Abu Dhabi. Et ce qui se passe sur la vitrine culturelle d'Abu Dhabi est un élément absolument essentiel pour cette visibilité de la culture française. Ce sont des phares et il faut être présent dans les phares de cette culture mondiale qui se déroule sous nos yeux et investir une fois de plus sur le numérique, parce que cela entre dans les foyers, chez les gens, tout le monde y a accès ; c'est le vecteur le plus fort. Voilà pour la culture et le français.

Deuxièmement, l'enseignement supérieur. Là aussi, nous sommes dans un domaine absolument stratégique. Parce que le XXI<sup>ème</sup> siècle sera celui de l'économie de la connaissance. C'est-à-dire que la connaissance et les savoirs sont les moteurs de l'économie. C'est la raison pour laquelle, dans les négociations internationales notamment, tout ce qui est question d'accès au savoir, propriété intellectuelle, etc., est aussi important et la dispute est très âpre. Tout ce qui est enseignement supérieur et recherche est en train de devenir un marché mondial, avec des positionnements stratégiques et une compétition qui se déroule.

Trois chiffres : 1981, 800 000 jeunes faisaient leurs études en dehors de leur pays ; en 2010, 3 millions ; en 2025, ils seront 6 millions, c'est-à-dire plus de deux fois la population étudiante française, une fois et demie la population étudiante brésilienne. Donc, ce sont des contingents considérables, avec des pays ou des institutions qui se positionnent, avec des classements – Shanghai – et surtout, les pays émergents, donc les futures grandes puissances économiques, à côté de l'Europe, des États-Unis et du Japon, donc du monde dans les vingt ou trente années qui viennent, sont en train d'essayer de rattraper leur retard en matière d'enseignement supérieur (investissement sur plusieurs générations). Il y a donc un appétit absolument énorme pour investir dans l'enseignement supérieur. C'est ce qui explique que nous ayons actuellement, nous, Français, neuf universités déployées à l'étranger. C'est ce qui explique que par exemple, le Brésil a décidé d'avoir 75 000 boursiers à l'étranger, dont 15 000 en France. C'est plus qu'un doublement par rapport à ce qui existe maintenant, en très peu d'années. C'est donc maintenant qu'il faut investir, parce que cet investissement, c'est ce qui déterminera l'influence, le rayonnement de la France dans ces pays pour les vingt ou trente ans qui viennent. C'est ce que nous devons faire !

Par rapport à cela, nous avons un atout formidable, qui est tout ce qui se fait depuis quelques années en France, en matière d'enseignement supérieur et de recherche. L'autonomie sur les universités, les PRES (regroupement des établissements), les investissements (35 milliards d'euros) dans l'enseignement supérieur et la recherche. C'est-à-dire que nous avons une transformation extraordinaire de notre enseignement supérieur et de notre recherche et cela, il faut que cela se combine avec notre action extérieure, que cela se sache et que l'on connecte les universités de ces pays et les milieux de recherche de ces pays avec ce monde qui est en plein renforcement et en plein mouvement en France. Et ça, c'est un défi sur lequel nous sommes en train de travailler.

Du coup, ce ministère s'attache à faire ce lien en liaison avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'avoir une meilleure sélectivité des étudiants pour les mettre plus sur le master et sur les doctorats ; s'attache à avoir un meilleur accompagnement des étudiants et une promotion de l'enseignement français à l'étranger d'une façon générale, avec Campus France. Aussi, un point tout à fait essentiel, après une baisse au milieu des années 2000, nous avons stabilisé les bourses depuis deux ans, qui sont véritablement une priorité.

Voilà pour l'enseignement supérieur et la recherche, cela ne va pas naturellement avec. Je voulais vraiment attirer votre attention sur la nécessité de faire ce lien avec ce qui se passe et de faire connaître ce qui se passe en France.

Quand on parle enseignement supérieur et recherche, c'est aussi la question de l'excellence. Et là, nous avons un extraordinaire outil que je vous signale, parce que ce sont des choses qu'il faut savoir, qui est le grand emprunt. Parce que le grand emprunt, cela a été une sorte de concours où les universités, les centres de recherche, etc. en général unis et par équipes, venaient à un guichet pour récupérer des moyens. Le guichet en question, donc le jury du grand emprunt a retenu les projets d'excellence. Ce qui veut dire que ceux qui ont été retenus par le grand emprunt sont les meilleurs et quand on vous dit à l'étranger : écoutez, nous voudrions parler avec la meilleure équipe en France dans tel et tel sujet, vous avez là la cartographie. C'est un élément très important pour faire émerger cette excellence. L'enseignement Français à l'étranger, en tant qu'ouvrier de la diplomatie, vraiment engagé dans l'action extérieure depuis bien longtemps à travers mes différents postes, ma conviction est que l'enseignement français à l'étranger est notre meilleur atout. C'est un investissement sur trente ans, sur une vie, dès lors que vous avez... cela reste la pointe de diamant de notre coopération et en plus, c'est un lieu d'échange extraordinaire entre des jeunes français et les populations des pays dans lesquels ils vivent. Et donc, ce que nous avons voulu faire, c'est préserver, malgré les contraintes financières et compte tenu d'une concurrence qui se fait jour notamment du côté des écoles anglo-américaines qui ont tendance à homogénéiser ou à standardiser leur fonctionnement, de préserver cet outil unique, parce que c'est vraiment une caractéristique française. C'est le meilleur réseau du monde, le plus important, mais naturellement en le renouvelant. C'est tout le sens du plan de développement qui a été présenté par Alain JUPPÉ en Conseil des ministres il y a deux mois, pour bien fixer le cap, maintenir et développer cet instrument, garder son excellence, notamment en ayant toujours au moins 50 % de titulaires. C'est un point essentiel, sur lequel nous devons être très vigilants, parce que l'enseignement français à l'étranger, c'est d'abord un service public.

C'est d'abord un service public et à ce titre, il repose sur l'excellence. Et cette excellence, elle vient du pourcentage de titulaires dans cet enseignement.

Ce sont des éléments importants que nous devons garder à l'esprit. Mais, il faut renouveler, parce que ce qu'attendaient il y a vingt ou trente ans les élèves ou les familles, c'était de pouvoir étudier exactement la même chose au même moment, que ce que l'on étudiait dans un lycée en France, à Nantes, à Romorantin ou ailleurs. Maintenant, c'est différent. Ceci est toujours très important, mais l'on demande plus de choses, c'est-à-dire notamment d'avoir des certifications, des nouvelles langues, un épanouissement. Et je me souviens très bien, il y a deux ans, nous avons eu le premier forum des associations des anciens élèves de lycées français. Nous avons eu deux témoignages. Le premier émanait d'un vice-président du Parlement européen, qui expliquait que du temps où il était au lycée français, du temps de l'ère franquiste, le lycée français incarnait la liberté, la France dans son plus beau génie. Après, nous avons des élèves de seize ans, qui n'étaient plus dans une dictature et qui

disaient : « ce que j'apprécie dans le lycée français, c'est que j'ai le monde dans ma cour de récréation ». C'est un peu cela que doit véhiculer aussi notre réseau de lycées français à l'étranger et c'est ce qui est en train d'être développé. C'est donc le sens de ce plan de développement. Mais, il y a un autre élément : nous avons les contraintes. Vous en avez sûrement longuement parlé avec Anne-Marie DESCÔTES, nous pouvons y revenir : ces contraintes font que l'on ne peut pas développer des lycées partout et donc, il faut faire des choix, mais aussi apporter d'autres options. C'est cette option dont elle vous a parlé, de classes dans des lycées d'excellence à l'étranger, des classes « bilingues plus », avec un curriculum largement français, le label FranceEducation. Cela a vraiment un grand avenir et nous espérons ouvrir plusieurs dizaines de classes dans l'année qui vient.

On me demande d'aller plus vite, je vais le faire. Je ne parlerai pas de l'aide aux familles, question essentielle dont vous avez débattu, parce qu'elle ne relève pas de ma compétence. Je dirai juste deux mots sur l'expertise. L'expertise, c'est la capacité de projeter des assistants techniques. Une expertise, c'est un marché considérable et là aussi, alors qu'on est très éclaté, on essaie de faire évoluer les choses parce que, pour les entreprises, pour les intérêts français, c'est un domaine tout à fait essentiel.

Les nouveaux instruments : deux ont été créés, la Direction générale de la Mondialisation, pour apporter cette vision stratégique et piloter des opérateurs ; les opérateurs eux-mêmes qui, à côté de l'Agence française de développement, de l'AEFE, sont nouvellement créés : l'Institut français, CampusFrance et France Expertise internationale. Nous pourrions revenir sur ces créations. Un certain nombre d'acteurs en sont ici présents. Maintenant, tout cela est à l'oeuvre et nous sommes actuellement en train de faire les contrats d'objectifs et de moyens et donc, ce pilotage est effectif.

Les moyens : nous nous sommes assurés, l'an dernier, d'un triennal sur 2011, 2012, 2013, pour avoir une stabilisation des moyens et nous avons cette stabilisation des moyens, en particulier pour ce que l'on appelle désormais le Programme 185, le rayonnement. Le budget en est présenté en quasi-stabilité, quand pour l'ensemble de l'État il est en baisse. Pour l'enseignement français à l'étranger, les crédits ont été entièrement préservés. Il y a eu un engagement du Président de la République très fort sur ce sujet, qui a été vraiment totalement tenu. Les bourses sont également totalement préservées. Là où nous avons essayé de trouver « du mou », c'est sur le fonctionnement de notre réseau, parce qu'il y a une montée en puissance de l'autofinancement et donc, nous pouvions être un peu plus exigeants sur les fonds que nous mettions à disposition.

Enfin, deux mots du réseau, partie du ministère avec laquelle vous êtes le plus en contact. Vous savez combien on ne peut pas faire de politique sans réseau. Il y a trois éléments sur le réseau. D'abord, ce réseau a deux jambes : le centre culturel (Institut français) et l'Alliance française. Un réseau public et un réseau associatif. Or, pour bien marcher, il faut marcher sur deux jambes. L'Alliance française reste donc très importante.

Deuxièmement, nous avons procédé à la fusion des services culturels et des centres culturels. Elle vise à donner plus de visibilité. En les appelant tous Instituts français avec le même périmètre, pour que tous les joueurs jouent sous le même maillot et en fusionnant cela, sur les activités qui correspondent aux opérateurs, on donne plus de souplesse de gestion, pour permettre d'être plus réactif, d'avoir plus d'autofinancement, de mutualiser les moyens. C'est donc vraiment une action d'efficacité.

Autre point : nous sommes aussi soumis à la Revue générale des politiques publiques et donc, par conséquent, l'action culturelle a également été mise à contribution. Pour 2012, nous devons rendre 140 emplois sur les 7 à 8 000 que nous avons. Pour ce faire, nous avons souhaité agir intelligemment. Certains centres culturels ne fonctionnent pas du tout. Quand un centre n'est visité que par deux personnes par jour, il vaut mieux mettre l'argent ailleurs. C'est ce que nous avons fait. S'agissant ensuite de l'assistance technique de substitution, il y a des choses que nous ne sommes plus censés faire : nous cessons. Il nous faut trouver là aussi des marges de manœuvre, notamment lors de doublons entre centres culturelles et Alliance française. Puis, nous avons réfléchi à une distribution selon une géographie d'avenir. C'est donc ce que nous avons fait, en préservant complètement l'Amérique latine et l'Asie ; **en demandant plus d'efforts à l'Europe ou à l'Afrique**. Voilà ce que nous sommes en train de faire, de façon intelligente et en lien avec nos postes, qui sont à votre contact.

Les enjeux sont énormes, en ce début de XXIème siècle. Beaucoup de choses se jouent maintenant. L'important est d'avoir une vision stratégique, les instruments, un minimum de moyens pour le faire et un réseau qui marche mieux. C'est ce que nous essayons de faire, mais nous n'y parviendrons pas sans vous. Le réseau, ce sont 7 000 personnes, mais vous êtes des centaines de milliers. Vous êtes les vrais relais de la France et il nous faut travailler encore mieux ensemble, partager ce que nous échangeons pour avoir une vision stratégique encore mieux ciblée et pour que dès lors que nous sommes d'accord, que nous marchions tout ensemble dans une équipe France, qui nous permet d'avoir cette empreinte de notre pays, dans ce monde en plein changement.

Merci beaucoup.

<http://www.assemblee-afe.fr/intervention-de-m-christian-masset.html>